

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 28 février 2025

États de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024 (note 1)

	28 février 2025	31 août 2024
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	340 980	540 837
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	6 722	12 867
Marge	961	–
Intérêts à recevoir	2 587	4 186
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	2 683	15 859
Montant à recevoir à l'émission de parts	120	36
Autres montants à recevoir	3	4
Actifs dérivés	6 689	10 983
Total de l'actif	360 745	584 772
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	6 654	21 124
Montant à payer au rachat de parts	268	52
Passifs dérivés	12 696	4 708
Total du passif	19 618	25 884
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	341 127	558 888
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie Plus	3 924	4 311
Catégorie Plus T4	–	–
Catégorie Plus T6	–	–
Catégorie C	344	436
Catégorie I	417	417
Catégorie Plus-F	55	100
Catégorie Plus-F T4	–	–
Catégorie Plus-F T6	–	–
Catégorie Plus-N	–	–
Catégorie Plus-N T4	–	–
Catégorie Plus-N T6	–	–
Catégorie O	336 387	553 624
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)		
Catégorie Plus	8,32	8,36
Catégorie Plus T4	5,40	5,65
Catégorie Plus T6	4,52	4,76
Catégorie C	10,57	10,62
Catégorie I	8,08	8,11
Catégorie Plus-F	8,17	8,19
Catégorie Plus-F T4	5,66	5,89
Catégorie Plus-F T6	4,84	5,09
Catégorie Plus-N	7,45	7,59
Catégorie Plus-N T4	5,66	5,89
Catégorie Plus-N T6	4,74	4,97
Catégorie O	10,14	10,16

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 28 février 2025 et 31 août 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
28 février 2025	10 850	11 477
31 août 2024	73 396	77 087

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
28 février 2025	–	11 477	–	–
31 août 2024	–	77 087	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie C	22 février 2006
Catégorie I	25 janvier 2007
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	10 647	8 623
Profit (perte) sur dérivés	(8 858)	(3 131)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	3 521	(2 275)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(546)	(405)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(3 028)	8 235
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	1 736	11 047
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	438	5
Revenu tiré du prêt de titres ±	19	20
Total des autres produits	457	25
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	25	32
Frais d'administration fixes ±±±	1	2
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Coûts de transaction	10	5
Retenues d'impôt (note 7)	102	24
Total des charges avant les renoncations/prises en charge	138	63
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	-	-
Total des charges après les renoncations/prises en charge	138	63
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	2 055	11 009
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie Plus	8	99
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	(1)	14
Catégorie I	2	7
Catégorie Plus-F	-	5
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	2 046	10 884
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)		
Catégorie Plus	494	601
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	38	72
Catégorie I	52	59
Catégorie Plus-F	8	15
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	51 323	42 009
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)		
Catégorie Plus	0,01	0,17
Catégorie Plus T4	(0,14)	0,01
Catégorie Plus T6	(0,10)	0,01
Catégorie C	(0,01)	0,19
Catégorie I	0,03	0,12
Catégorie Plus-F	0,05	0,36

	28 février 2025	29 février 2024
Catégorie Plus-F T4	(0,11)	0,03
Catégorie Plus-F T6	(0,10)	(0,01)
Catégorie Plus-N	(0,14)	0,03
Catégorie Plus-N T4	(0,11)	0,03
Catégorie Plus-N T6	(0,10)	-
Catégorie O	0,04	0,26

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	28 février 2025		29 février 2024	
	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	25	100,0	26	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	-	-	-	-
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(6)	(24,0)	(6)	(23,1)
Revenu tiré du prêt de titres	19	76,0	20	76,9

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,95 %
Catégorie Plus T4	0,95 %
Catégorie Plus T6	0,95 %
Catégorie C	1,00 %
Catégorie I	0,50 %
Catégorie Plus-F	0,45 %
Catégorie Plus-F T4	0,45 %
Catégorie Plus-F T6	0,45 %
Catégorie Plus-N	0,45 %
Catégorie Plus-N T4	0,45 %
Catégorie Plus-N T6	0,45 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	6	7

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6		Parts de catégorie C	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	8	99	-	-	-	-	(1)	14
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(27)	(9)	-	-	-	-	(3)	(16)
Remboursement de capital	(5)	-	-	-	-	-	-	-
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(32)	(9)	-	-	-	-	(3)	(16)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	132	575	-	-	-	-	25	-
Montant reçu au réinvestissement des distributions	29	8	-	-	-	-	3	14
Montant payé au rachat de parts	(524)	(1 213)	-	-	-	-	(116)	(556)
Total des transactions sur parts rachetables	(363)	(630)	-	-	-	-	(88)	(542)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(387)	(540)	-	-	-	-	(92)	(544)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	4 311	5 190	-	-	-	-	436	1 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	3 924	4 650	-	-	-	-	344	456

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	515	639	-	-	-	-	41	94
Parts rachetables émises	16	71	-	-	-	-	3	-
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	3	1	-	-	-	-	-	2
	534	711	-	-	-	-	44	96
Parts rachetables rachetées	(63)	(149)	-	-	-	-	(11)	(53)
Solde à la fin de la période	471	562	-	-	-	-	33	43

	Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4		Parts de catégorie Plus-F T6	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	2	7	-	5	-	-	-	-
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(3)	(12)	(1)	(2)	-	-	-	-
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(3)	(12)	(1)	(2)	-	-	-	-
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	44	-	-	183	-	-	-	-
Montant reçu au réinvestissement des distributions	3	11	1	2	-	-	-	-
Montant payé au rachat de parts	(46)	(233)	(45)	(151)	-	-	-	-
Total des transactions sur parts rachetables	1	(222)	(44)	34	-	-	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	-	(227)	(45)	37	-	-	-	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	417	638	100	92	-	-	-	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	417	411	55	129	-	-	-	-

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	51	79	12	11	-	-	-	-
Parts rachetables émises	6	-	-	23	-	-	-	-
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	-	2	-	1	-	-	-	-
	57	81	12	35	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	(5)	(30)	(5)	(19)	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	52	51	7	16	-	-	-	-

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers de dollars) (suite)**

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6		Parts de catégorie O	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	-	-	-	-	-	-	2 046	10 884
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	-	-	-	-	-	-	(5 248)	(9 808)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	(245)	-
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-	(5 493)	(9 808)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	-	-	-	-	-	-	35 424	31 610
Montant reçu au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	5 441	9 682
Montant payé au rachat de parts	-	-	-	-	-	-	(254 655)	(63 176)
Total des transactions sur parts rachetables	-	-	-	-	-	-	(213 790)	(21 884)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-	(217 237)	(20 808)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	-	-	-	-	-	-	553 624	434 555
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	-	-	-	-	-	-	336 387	413 747
Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)								
Aux 28 février 2025 et 29 février 2024								
Solde au début de la période	-	-	-	-	-	-	54 475	43 368
Parts rachetables émises	-	-	-	-	-	-	3 531	3 184
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	534	975
	-	-	-	-	-	-	58 540	47 527
Parts rachetables rachetées	-	-	-	-	-	-	(25 379)	(6 342)
Solde à la fin de la période	-	-	-	-	-	-	33 161	41 185

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
35 043	-

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	2 055	11 009
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(438)	(5)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(3 521)	2 275
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	3 028	(8 235)
Achat de placements	(646 699)	(1 093 096)
Produits de la vente de placements	858 037	1 114 546
Marge	(961)	770
Intérêts à recevoir	1 599	(309)
Autres montants à recevoir	1	–
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	213 101	26 955
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	35 541	31 949
Montant payé au rachat de parts	(255 170)	(65 244)
Distributions versées aux porteurs de parts	(55)	(130)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(219 684)	(33 425)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(6 583)	(6 470)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	438	5
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	12 867	14 907
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	6 722	8 442
Intérêts reçus	12 246	8 314

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Gouvernement du Canada	1,50 %	2026/06/01		538 000	515	531	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2029/03/01		310 000	322	327	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		401 000	367	374	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		443 000	436	447	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		420 000	429	395	
					2 069	2 074	0,6 %
Obligations de sociétés							
Prologis L.P.	4,20 %	2033/02/15	rachetable	100 000	100	101	
					100	101	0,0 %
					2 169	2 175	0,6 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES							
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
¹ Dollar australien (note 10)							
Aurizon Network Pty Ltd.	6,10 %	2031/09/12	rachetable	100 000	88	93	
Aurizon Network Pty Ltd.	6,20 %	2033/12/05	rachetable	100 000	91	92	
Ausgrid Finance Pty Ltd.	5,41 %	2031/03/28	rachetable	100 000	89	91	
Brisbane Airport Corp. Pty Ltd.	4,50 %	2030/12/30	rachetable	100 000	86	87	
Commonwealth d'Australie	4,25 %	2026/04/21	série 142	114 000	114	103	
Commonwealth d'Australie	4,75 %	2027/04/21	série 136	108 000	100	99	
Commonwealth d'Australie	2,25 %	2028/05/21	série 149	8 000	8	7	
Commonwealth d'Australie	3,25 %	2029/04/21	série 138	222 000	213	195	
Commonwealth d'Australie	2,50 %	2030/05/21	série 155	120 000	100	101	
Commonwealth d'Australie	1,00 %	2031/11/21	série 163	162 000	119	119	
Commonwealth d'Australie	4,50 %	2033/04/21	série 140	390 000	414	358	
Commonwealth d'Australie	2,75 %	2041/05/21	série 156	340 000	239	241	
NBN Co. Ltd.	5,00 %	2031/08/28	rachetable	400 000	366	363	
Network Finance Co. Pty Ltd.	6,06 %	2030/06/19	rachetable	100 000	90	93	
QPH Finance Co. Pty Ltd.	5,30 %	2032/03/05	rachetable	100 000	90	90	
Transurban Queensland Pty Ltd.	6,35 %	2030/05/02	rachetable	100 000	87	94	
WestConnex Finance Co. Pty Ltd.	6,15 %	2030/10/09		100 000	87	94	
					2 381	2 320	0,7 %
⁵ Livre sterling (note 10)							
BNP Paribas SA	1,25 %	2031/07/13		500 000	630	716	
Nestle Finance International Ltd.	5,13 %	2038/12/07	rachetable	100 000	171	179	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	5,00 %	2025/03/07		900	2	2	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,13 %	2027/01/29		444 000	761	808	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2027/07/22		400	1	1	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	6,00 %	2028/12/07		372 500	721	725	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,38 %	2030/10/22		127 000	164	189	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,00 %	2032/01/31		272 000	376	400	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2034/07/31		445 000	779	797	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2036/03/07		151 300	292	268	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2046/12/07		641 900	1 552	1 048	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2051/07/31		18 210 000	15 527	15 098	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,38 %	2054/07/31		8 649 068	14 930	14 069	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,00 %	2060/01/22		717 300	1 661	1 088	
					37 567	35 388	10,4 %
² Renminbi chinois (note 10)							
République populaire de Chine	3,12 %	2026/12/05	série 1916	17 050 000	3 326	3 492	
République populaire de Chine	2,85 %	2027/06/04		970 000	185	199	
République populaire de Chine	2,80 %	2029/03/24		12 570 000	2 436	2 613	
République populaire de Chine	2,60 %	2030/09/15		4 100 000	784	854	
République populaire de Chine	3,02 %	2031/05/27		5 000 000	970	1 074	
République populaire de Chine	2,52 %	2033/08/25		9 520 000	1 834	2 001	
République populaire de Chine	3,39 %	2050/03/16		5 280 000	1 066	1 324	
					10 601	11 557	3,4 %
Peso colombien							
République de Colombie	7,00 %	2031/03/26	série B	1 440 000 000	346	419	
République de Colombie	9,25 %	2042/05/28	série B	1 800 000 000	438	502	
					784	921	0,3 %
³ Couronne danoise (note 10)							
Royaume du Danemark	1,75 %	2025/11/15		600	–	–	
Royaume du Danemark	0,50 %	2027/11/15	série 10Y	290 800	56	56	
Royaume du Danemark	4,50 %	2039/11/15		633 100	199	161	
					255	217	0,1 %
⁴ Euro (note 10)							
Aker BP ASA	4,00 %	2032/05/29	rachetable	100 000	148	154	
American Medical Systems Europe BV	3,00 %	2031/03/08	rachetable	100 000	149	150	
Anheuser-Busch InBev SA/NV	3,75 %	2037/03/22	rachetable	100 000	147	155	
Astrazeneca Finance LLC	3,12 %	2030/08/05	rachetable	100 000	150	153	
AXA SA	5,50 %	2043/07/11	taux variable, rachetable	100 000	165	168	
Banca Monte dei Paschi di Siena SPA	3,50 %	2029/04/23		100 000	147	155	
Banco Santander SA	3,25 %	2029/04/02	taux variable, rachetable	100 000	150	152	
Banco Santander Totta SA	3,25 %	2031/02/15		100 000	144	155	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Bank of America Corp.	3,26 %	2031/01/28	taux variable, rachetable	250 000	373	379	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	3,63 %	2032/09/14		200 000	259	308	
Barclays PLC	4,35 %	2035/05/08	taux variable, rachetable	100 000	146	157	
BP Capital Markets PLC	1,10 %	2034/11/15		125 000	133	152	
Criteria Caixa SA	3,50 %	2029/10/02	rachetable	100 000	150	153	
Eni SpA	0,63 %	2030/01/23		117 000	132	159	
Union européenne	2,88 %	2029/10/05	série NGEU	300 000	450	459	
Union européenne	2,75 %	2033/02/04		200 000	291	301	
Union européenne	3,00 %	2034/12/04		500 000	734	758	
Union européenne	3,38 %	2054/10/05		100 000	148	146	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2026/02/15		278 900	401	412	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2027/02/15		280 000	386	407	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2027/08/15		438 100	631	635	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2029/02/15		869 100	1 167	1 219	
République fédérale d'Allemagne		2030/08/15	coupon zéro	554 300	745	743	
République fédérale d'Allemagne	1,70 %	2032/08/15		652 000	912	944	
République fédérale d'Allemagne	4,75 %	2040/07/04	série 08	800	2	2	
République fédérale d'Allemagne	3,25 %	2042/07/04		742 100	1 616	1 208	
République fédérale d'Allemagne		2052/08/15	coupon zéro	402 000	313	296	
République française	0,50 %	2026/05/25		384 300	553	566	
République française	2,75 %	2027/10/25		493 200	764	750	
République française	0,50 %	2029/05/25		1 104 000	1 589	1 527	
République française		2030/11/25	coupon zéro	1 134 000	1 411	1 466	
République française		2031/11/25	coupon zéro	270 000	329	338	
République française	1,25 %	2034/05/25		390 000	499	503	
République française	4,00 %	2038/10/25		860 200	1 702	1 387	
République française	1,75 %	2066/05/25		689 700	940	622	
General Electric Co.	1,50 %	2029/05/17	rachetable	194 000	237	277	
Glencore Capital Finance DAC	1,13 %	2028/03/10	rachetable	208 000	244	297	
Gouvernement de la Hongrie	5,00 %	2027/02/22		200 000	272	313	
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel	5,00 %	2044/10/30	taux variable, rachetable	100 000	146	160	
HSBC Holdings PLC	3,45 %	2030/09/25	taux variable, rachetable	100 000	151	152	
HSBC Holdings PLC	4,79 %	2032/03/10	taux variable, rachetable	100 000	145	162	
IHG Finance LLC	3,63 %	2031/09/27	rachetable	100 000	150	152	
Imperial Brands Finance PLC	3,88 %	2034/02/12	rachetable	100 000	148	150	
ING Groep NV	4,88 %	2027/11/14	taux variable, rachetable	100 000	135	156	
ING Groep NV	3,75 %	2035/09/03	taux variable, rachetable	100 000	149	153	
JAB Holdings BV	5,00 %	2033/06/12		100 000	144	164	
JDE Peet's NV	4,50 %	2034/01/23	rachetable	100 000	149	159	
JPMorgan Chase & Co.	4,46 %	2031/11/13	taux variable, rachetable	200 000	294	322	
JPMorgan Chase & Co.	3,76 %	2034/03/21	taux variable, rachetable	200 000	294	310	
JT International Financial Services BV	3,63 %	2034/04/11	rachetable	100 000	144	152	
Royaume de Belgique	1,00 %	2026/06/22	série 77	112 400	186	166	
Royaume de Belgique	5,50 %	2028/03/28	série 31	161 400	307	265	
Royaume de Belgique	0,10 %	2030/06/22	série 89	168 000	211	223	
Royaume de Belgique	3,00 %	2033/06/22	série 97	190 000	282	290	
Royaume de Belgique	4,25 %	2041/03/28	série 60	248 900	538	416	
Royaume de Belgique	1,70 %	2050/06/22	série 88	224 600	308	235	
Royaume d'Espagne	1,95 %	2026/04/30		346 000	501	518	
Royaume d'Espagne	1,50 %	2027/04/30		373 000	547	552	
Royaume d'Espagne	1,45 %	2029/04/30		595 000	879	859	
Royaume d'Espagne	1,25 %	2030/10/31		389 000	503	543	
Royaume d'Espagne	3,55 %	2033/10/31		525 000	798	825	
Royaume d'Espagne	1,20 %	2040/10/31		1 115 000	1 329	1 223	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2027/07/15		132 300	191	193	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2028/07/15		166 300	251	238	
Royaume des Pays-Bas	2,50 %	2033/07/15		142 000	206	213	
Royaume des Pays-Bas	3,75 %	2042/01/15		355 400	736	600	
Lloyds Banking Group PLC	4,75 %	2031/09/21	taux variable, rachetable	100 000	143	161	
Magyar Export - Import Bank Zrt.	4,50 %	2031/11/27	rachetable	100 000	146	154	
Morgan Stanley	4,66 %	2029/03/02	taux variable, rachetable	100 000	144	158	
Motability Operations Group PLC	4,25 %	2035/06/17	rachetable	100 000	147	158	
Nationwide Building Society	3,38 %	2028/11/27		200 000	299	309	
NN Group NV	6,00 %	2043/11/03	taux variable, rachetable	100 000	168	172	
Philip Morris International Inc.	3,75 %	2031/01/15	rachetable	100 000	147	154	
République portugaise	4,13 %	2027/04/14		87 000	138	136	
République portugaise	1,95 %	2029/06/15		79 000	118	117	
République portugaise	0,30 %	2031/10/17	série 11Y	100 000	131	130	
République portugaise	2,88 %	2034/10/20	série 11Y	45 000	69	68	
République portugaise	4,10 %	2045/02/15		86 000	148	141	
Prologis Euro Finance LLC	0,25 %	2027/09/10	rachetable	100 000	119	142	
Public Storage	0,50 %	2030/09/09	rachetable	271 000	302	355	
Realty Income Corp.	5,13 %	2034/07/06	rachetable	100 000	144	167	
République d'Autriche	0,75 %	2026/10/20		158 000	243	232	
République d'Autriche	0,50 %	2029/02/20		142 000	199	199	
République d'Autriche		2031/02/20	coupon zéro	90 000	112	117	
République d'Autriche	0,90 %	2032/02/20		163 000	204	219	
République d'Autriche	3,15 %	2044/06/20		99 000	160	150	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
République d'Autriche	1,50 %	2047/02/20		26 000	42	29	
République d'Autriche	3,80 %	2062/01/26		94 000	259	161	
République de Bulgarie	4,25 %	2044/09/05		200 000	293	310	
République du Chili	3,88 %	2031/07/09	rachetable	100 000	147	154	
République de Finlande	4,00 %	2025/07/04		8 000	14	12	
République de Finlande	2,75 %	2028/07/04		49 000	84	75	
République de Finlande	3,00 %	2033/09/15		51 000	76	78	
République de Finlande	1,13 %	2034/04/15		256 000	341	334	
République d'Irlande	1,00 %	2026/05/15		52 000	74	77	
République d'Irlande	0,90 %	2028/05/15		51 100	72	74	
République d'Irlande	0,20 %	2030/10/18		95 000	119	127	
République d'Irlande	1,30 %	2033/05/15		60 300	85	82	
République d'Irlande	2,00 %	2045/02/18		112 000	138	144	
République d'Irlande	3,15 %	2055/10/18		100 000	148	154	
République de l'Italie	1,60 %	2026/06/01		212 000	303	316	
République de l'Italie	1,25 %	2026/12/01		616 000	863	910	
République de l'Italie	6,50 %	2027/11/01		275 900	504	458	
République de l'Italie	2,80 %	2028/12/01		770 000	1 212	1 169	
République de l'Italie	1,65 %	2030/12/01		833 000	1 029	1 169	
République de l'Italie	4,20 %	2034/03/01	série 10Y	637 000	982	1 021	
République de l'Italie	4,00 %	2037/02/01		109 000	173	171	
République de l'Italie	4,75 %	2044/09/01		994 000	1 883	1 655	
République de l'Italie	4,30 %	2054/10/01		100 000	150	154	
République de Pologne	4,25 %	2043/02/14		100 000	143	156	
Thales SA	4,25 %	2031/10/18	rachetable	100 000	143	160	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,72 %	2030/03/13		200 000	291	316	
UBS Group AG	7,75 %	2029/03/01	taux variable, rachetable	100 000	164	171	
États-Unis du Mexique	5,13 %	2037/05/04	rachetable	100 000	150	150	
Volkswagen International Finance NV	7,88 %	2032/09/06	taux variable, convertible, perpétuel	100 000	148	170	
Westpac Banking Corp.	3,13 %	2031/04/15		200 000	295	307	
Wintershall Dea Finance BV	3,83 %	2029/10/03	rachetable	100 000	150	152	
Wintershall Dea Finance BV	1,82 %	2031/09/25	rachetable	100 000	131	133	
Yorkshire Building Society	3,00 %	2031/04/16		200 000	293	306	
					42 731	41 971	12,3 %
⁶ Shekel israélien (note 10)							
État d'Israël	2,00 %	2027/03/31	série 0327	315 400	112	124	
État d'Israël	2,25 %	2028/09/28	série 0928	171 700	63	65	
État d'Israël	1,00 %	2030/03/31	série 0330	156 000	53	54	
État d'Israël	5,50 %	2042/01/31	série 0142	187 100	100	84	
État d'Israël	3,75 %	2047/03/31	série 0347	118 200	40	44	
					368	371	0,1 %
⁷ Yen japonais (note 10)							
Banque européenne d'investissements	2,15 %	2027/01/18		52 700 000	748	523	
Banque européenne d'investissements		2033/01/18	coupon zéro	130 000 000	1 569	1 133	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2026/12/20	série 345	141 100 000	1 292	1 340	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2027/06/20	série 347	27 650 000	259	262	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2028/06/20	série 351	98 450 000	935	922	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2030/03/20	série 358	41 050 000	419	377	
Gouvernement du Japon	2,50 %	2034/09/20	série 16	16 400 000	175	174	
Gouvernement du Japon	0,70 %	2037/03/20	série 160	211 350 000	1 796	1 841	
Gouvernement du Japon	0,60 %	2046/12/20	série 53	278 600 000	2 192	1 975	
Gouvernement du Japon	0,80 %	2058/03/20	série 11	171 350 000	1 430	1 047	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,10 %	2029/01/31	série 372	33 500 000	415	311	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,60 %	2037/09/18	série 185	40 000 000	514	334	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,42 %	2039/03/18	série 223	40 000 000	502	316	
Japan Finance Organization for Municipalities	0,47 %	2039/03/28	série 73	100 000 000	1 158	795	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau	2,60 %	2037/06/20		34 000 000	580	373	
					13 984	11 723	3,4 %
⁸ Ringgit malais (note 10)							
Fédération de Malaisie	3,50 %	2027/05/31	série 0307	326 000	103	106	
Fédération de Malaisie	3,89 %	2029/08/15	série 0219	173 000	53	57	
Fédération de Malaisie	4,64 %	2033/11/07	série 0318	328 000	100	113	
Fédération de Malaisie	3,76 %	2040/05/22	série 0519	656 000	204	207	
					460	483	0,1 %
Peso mexicain							
États-Unis du Mexique	7,50 %	2027/06/03	série M20	3 882 300	266	266	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2029/05/31	série M20	2 278 000	171	156	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2031/05/29	série M	1 615 000	117	105	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2038/11/18	série M30	4 473 900	330	287	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2042/11/13	série M	21 700 000	1 537	1 251	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2047/11/07	série M	85 600 000	5 634	4 971	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2053/07/31	série M	168 200 000	9 876	9 638	
					17 931	16 674	4,9 %
Dollar néo-zélandais							
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	4,50 %	2027/04/15	série 0427	51 000	42	42	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	3,50 %	2033/04/14	série 0433	314 000	236	240	
					278	282	0,1 %
⁹ Couronne norvégienne (note 10)							
Royaume de Norvège	2,00 %	2028/04/26	série 480	499 000	65	61	
Royaume de Norvège	2,13 %	2032/05/18	série 484	696 000	79	80	
					144	141	0,0 %
Zloty polonais							
République de Pologne	2,50 %	2027/07/25	série 0727	737 000	218	248	
République de Pologne	2,75 %	2029/10/25	série 1029	781 000	239	250	
République de Pologne	1,75 %	2032/04/25	série 0432	394 000	103	109	
					560	607	0,2 %
¹¹ Dollar de Singapour (note 10)							
République de Singapour	2,38 %	2025/06/01		39 000	38	42	
République de Singapour	3,50 %	2027/03/01		50 000	51	55	
République de Singapour	2,88 %	2029/07/01	rachetable	69 000	69	75	
République de Singapour	3,38 %	2033/09/01		44 000	45	49	
République de Singapour	2,75 %	2046/03/01		134 000	124	141	
					327	362	0,1 %
¹⁰ Couronne suédoise (note 10)							
Royaume de Suède	1,00 %	2026/11/12	série 1059	530 000	76	70	
Royaume de Suède	0,75 %	2029/11/12	série 1061	395 000	49	50	
Royaume de Suède	3,50 %	2039/03/30	série 1053	380 000	65	58	
					190	178	0,0 %
¹² Dollar américain (note 10)							
AbbVie Inc.	4,45 %	2046/05/14	rachetable	245 000	292	314	
Adnoc Murban Rsc Ltd.	5,13 %	2054/09/11	rachetable	200 000	266	269	
Air Canada, 2020-2, catégorie A, fiducie de flux identiques	5,25 %	2029/04/01	fonds d'amortissement	52 232	69	76	
Amazon.com Inc.	4,10 %	2062/04/13	rachetable	208 000	249	242	
American Airlines, 2016-2, catégorie AA, fiducie de flux identiques	3,20 %	2029/12/15	série AA, fonds d'amortissement	62 950	75	87	
Amgen Inc.	4,40 %	2062/02/22	rachetable	350 000	402	409	
Appalachian Power Co.	4,50 %	2032/08/01	rachetable	100 000	125	139	
AS Mileage Plan IP Ltd.	5,02 %	2029/10/20	rachetable	100 000	135	143	
AT&T Inc.	3,50 %	2061/02/01	rachetable	329 000	317	314	
Athene Global Funding	5,58 %	2029/01/09		100 000	137	148	
Banco Santander SA	5,74 %	2028/03/14	taux flottant, rachetable	200 000	270	294	
Bank Gospodarstwa Krajowego	5,75 %	2034/07/09		200 000	271	296	
Bank of America Corp.	5,02 %	2033/07/22	taux variable, rachetable	316 000	413	456	
Bank of America Corp.	5,51 %	2036/01/24	taux variable, rachetable	100 000	145	148	
Barclays PLC	5,79 %	2036/02/25	taux variable, rachetable	200 000	284	293	
Bayer US Finance II LLC	4,25 %	2025/12/15	rachetable	331 000	427	477	
BBVA Mexico S.A.	7,63 %	2035/02/11	taux variable, rachetable	200 000	286	296	
Becton, Dickinson and Co.	4,87 %	2029/02/08	rachetable	100 000	134	146	
Black Hills Corp.	6,00 %	2035/01/15	rachetable	100 000	136	151	
Blackstone Holdings Finance Co. LLC	6,20 %	2033/04/22	rachetable	200 000	272	309	
Blue Owl Finance LLC	6,25 %	2034/04/18	rachetable	100 000	135	151	
Broadcom Corp. / Broadcom Cayman Finance Ltd.	3,50 %	2028/01/15	rachetable	179 000	220	252	
Cameron LNG LLC	3,30 %	2035/01/15	rachetable	412 000	465	502	
Canadian Natural Resources Ltd.	5,40 %	2034/12/15	rachetable	100 000	140	144	
CenterPoint Energy Houston Electric LLC	5,15 %	2034/03/01	rachetable	100 000	135	145	
Citadel L.P.	6,00 %	2030/01/23	rachetable	100 000	142	147	
Citadel L.P.	6,38 %	2032/01/23	rachetable	100 000	143	149	
Citizens Financial Group Inc.	6,65 %	2035/04/25	taux variable, rachetable	100 000	138	156	
Coca-Cola Co. (The)	2,50 %	2040/06/01	rachetable	100 000	97	105	
CommonSpirit Health	5,55 %	2054/12/01	rachetable	200 000	269	285	
Commonwealth Bank of Australia	5,13 %	2025/03/14	taux flottant	2 470 000	3 402	3 574	
Constellation Energy Generation LLC	5,75 %	2054/03/15	rachetable	100 000	135	142	
Coterra Energy Inc.	5,60 %	2034/03/15	rachetable	100 000	135	146	
DTE Energy Co.	5,10 %	2029/03/01	rachetable	100 000	134	146	
Duke Energy Florida LLC	5,95 %	2052/11/15	rachetable	100 000	134	150	
Edison International	5,25 %	2032/03/15	rachetable	150 000	209	205	
Enbridge Energy Partners L.P.	5,50 %	2040/09/15	rachetable	100 000	125	142	
Enbridge Inc.	5,63 %	2034/04/05	rachetable	100 000	136	148	
ENEL Finance International NV	7,50 %	2032/10/14	rachetable	200 000	269	327	
Energy Transfer L.P.	5,60 %	2034/09/01	rachetable	100 000	136	147	
Entergy Louisiana LLC	5,35 %	2034/03/15	rachetable	100 000	136	147	
F&G Global Funding	5,88 %	2027/06/10		100 000	137	148	
Fannie Mae	5,00 %	2037/04/01		400 000	559	569	
Fannie Mae	5,50 %	2040/03/01		500 000	700	724	
Fannie Mae	4,00 %	2049/03/01		2 000 000	2 636	2 709	
Fannie Mae	4,00 %	2053/07/01		193 149	238	262	
Fannie Mae	6,00 %	2053/08/01		166 270	223	245	
Fannie Mae	6,00 %	2054/06/01		3 061 199	4 341	4 502	
Fannie Mae	6,00 %	2054/07/01		3 059 585	4 399	4 499	
Fannie Mae	6,00 %	2054/10/01		2 939 091	4 128	4 322	
Fannie Mae	6,00 %	2055/01/01		2 588 839	3 745	3 807	
Foxconn (Far East) Ltd.	2,50 %	2030/10/28		267 000	298	343	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Freddie Mac	6,00 %	2053/03/01		429 205	576	634	
Freddie Mac	6,00 %	2053/06/01		253 937	341	375	
Freddie Mac	6,00 %	2053/09/01		152 254	204	224	
Freddie Mac	6,00 %	2054/09/01		2 070 855	2 983	3 045	
Freddie Mac	6,00 %	2054/10/01		7 765 189	10 973	11 417	
General Motors Financial Co. Inc.	5,40 %	2026/04/06		2 370 000	3 171	3 450	
Goldman Sachs Group Inc.	5,54 %	2036/01/28	taux variable, rachetable	200 000	287	294	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2053/10/20		1 861 626	2 718	2 743	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2053/11/20		899 033	1 319	1 325	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2053/12/20		1 177 184	1 702	1 734	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2054/04/20		572 064	801	840	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2054/05/20		935 181	1 311	1 375	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2054/06/20		880 411	1 275	1 293	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2054/07/20		1 024 067	1 435	1 503	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2054/09/20		955 529	1 340	1 403	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2054/10/20		2 352 713	3 414	3 456	
Government National Mortgage Association	6,00 %	2054/12/20		498 071	722	732	
GreenSaif Pipelines Bidco SARL	5,85 %	2036/02/23	fonds d'amortissement	200 000	274	294	
Hertz Vehicle Financing III LLC	5,57 %	2029/09/25	catégorie A, série 23-2A	100 000	136	148	
Hyundai Capital America	5,68 %	2028/06/26	rachetable	100 000	131	148	
Hyundai Capital America	5,35 %	2029/03/19	rachetable	100 000	135	147	
Intesa Sanpaolo SPA	6,63 %	2033/06/20		200 000	267	310	
IPALCO Enterprises Inc.	5,75 %	2034/04/01	rachetable	200 000	269	295	
John Deere Capital Corp.	5,10 %	2034/04/11		100 000	136	147	
JPMorgan Chase & Co.	5,34 %	2035/01/23	taux variable, rachetable	200 000	270	293	
KBC Group NV	6,32 %	2034/09/21	taux variable, rachetable	200 000	271	309	
Royaume d'Arabie saoudite	5,38 %	2031/01/13		300 000	429	441	
Marriott International Inc.	2,85 %	2031/04/15	série HH, rachetable	180 000	199	232	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	4,65 %	2030/03/15	rachetable	100 000	139	144	
Microsoft Corp.	3,04 %	2062/03/17	rachetable	355 000	370	337	
Morgan Stanley	5,25 %	2034/04/21	taux variable, rachetable	100 000	135	145	
Morgan Stanley	5,42 %	2034/07/21	taux variable, rachetable	100 000	132	147	
National Fuel Gas Co.	5,50 %	2030/03/15	rachetable	100 000	143	146	
NSTAR Electric Co.	5,40 %	2034/06/01	rachetable	100 000	136	148	
Ohio Edison Co.	5,50 %	2033/01/15	rachetable	100 000	135	148	
ONEOK Inc.	6,05 %	2033/09/01		100 000	134	151	
Oracle Corp.	5,50 %	2035/08/03	rachetable	100 000	145	148	
Oracle Corp.	3,60 %	2050/04/01	rachetable	100 000	88	103	
Pacific Gas and Electric Co.	5,70 %	2035/03/01	rachetable	100 000	143	146	
Pacific Gas And Electric Co.	6,75 %	2053/01/15	rachetable	82 000	107	127	
Pacific Gas and Electric Co.	6,15 %	2055/03/01	rachetable	100 000	142	146	
PacifiCorp	2,70 %	2030/09/15	rachetable	100 000	111	129	
Petroleos Mexicanos	6,95 %	2060/01/28	rachetable	1 850 000	1 544	1 845	
Philip Morris International Inc.	2,10 %	2030/05/01	rachetable	100 000	132	146	
PNC Financial Services Group Inc.	6,25 %	2030/03/15	série W, taux variable, rachetable	100 000	133	146	
Public Service Co. of Colorado	5,35 %	2034/05/15	rachetable	100 000	135	147	
République du Pérou	5,38 %	2035/02/08	rachetable	100 000	139	142	
République de Pologne	4,63 %	2029/03/18	rachetable	100 000	134	144	
RGA Global Funding	5,25 %	2030/01/09		100 000	143	147	
Shinhan Bank Co. Ltd.	5,75 %	2034/04/15		100 000	135	150	
Société Générale SA	7,37 %	2053/01/10		200 000	273	303	
Southern California Edison Co.	5,70 %	2053/03/01	rachetable	100 000	130	138	
Southern Co. (The)	4,00 %	2051/01/15	série B, taux variable, rachetable	100 000	143	143	
Spirit Airlines, fiducie de flux identiques, 2015-1A	4,10 %	2028/04/01	série A, fonds d'amortissement	51 495	67	69	
Tennessee Gas Pipeline Co. LLC	2,90 %	2030/03/01	rachetable	152 000	174	200	
Texas Natural Gas Securitization Finance Corp.	5,10 %	2035/04/01		92 691	128	137	
T-Mobile USA Inc.	4,70 %	2035/01/15	rachetable	100 000	135	140	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,57 %	2026/12/17		2 370 000	3 355	3 434	
Toyota Motor Credit Corp.	4,45 %	2026/05/18		2 210 000	2 960	3 205	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,63 %	2034/03/01	rachetable	70 000	86	96	
United Airlines, 2024-1, catégorie AA, fiducie de flux identiques	5,45 %	2038/08/15	série AA, fonds d'amortissement, rachetable	99 130	136	146	
United Airlines, fiducie de flux identiques	5,80 %	2037/07/15	catégorie A, série 2023-1, fonds d'amortissement	95 531	128	142	
États-Unis du Mexique	6,40 %	2054/05/07	rachetable	300 000	397	405	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,63 %	2025/03/31		400	-	1	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2025/10/31		400	1	1	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,47 %	2025/10/31	taux flottant	11 880 000	16 851	17 208	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,63 %	2026/02/15		2 638 000	3 642	3 727	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,45 %	2026/04/30	taux flottant	13 070 000	18 547	18 932	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,51 %	2026/10/31	taux flottant	13 720 000	19 573	19 892	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,50 %	2027/01/31		5 931 000	7 974	8 188	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2027/08/15		3 510 400	4 740	4 875	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,88 %	2028/05/15		4 672 900	6 339	6 536	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2028/11/15		700	1	1	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,75 %	2029/11/15		3 540 000	4 474	4 631	
Obligation du Trésor des États-Unis	6,25 %	2030/05/15		831 000	1 276	1 326	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,88 %	2030/11/15		2 847 700	3 226	3 455	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Obligation du Trésor des États-Unis	1,38 %	2031/11/15		1 196 000	1 338	1 453	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2033/08/15		3 503 000	4 763	4 955	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,38 %	2038/02/15		500	1	1	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2040/08/15		2 047 700	2 655	2 778	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2044/08/15		2 952 500	3 519	3 464	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,63 %	2044/11/15		200 000	271	291	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,75 %	2047/08/15		700	1	1	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,00 %	2051/08/15		4 401 000	3 639	3 835	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,50 %	2053/02/15		91 308	108	112	
UnitedHealth Group Inc.	4,95 %	2062/05/15	rachetable	238 000	318	303	
Vale Overseas Ltd.	6,40 %	2054/06/28	rachetable	50 000	68	73	
Wells Fargo & Co.	5,57 %	2029/07/25	taux variable, rachetable	100 000	132	148	
Wells Fargo & Co.	6,85 %	2029/09/15	taux variable, perpétuel	100 000	137	150	
Wells Fargo & Co.	4,48 %	2031/04/04	taux variable, rachetable	500 000	626	710	
WSTN Trust	6,30 %	2027/08/05	catégorie A, série 23-MAUI, taux variable	400 000	528	591	
					187 448	194 282	57,0 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					316 009	317 477	93,1 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					318 178	319 652	93,7 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					318 178	319 652	93,7 %
¹² PLACEMENTS À COURT TERME (notes 10 et 11)							
Gouvernement du Canada	3,14 %	2025/03/27	bon du Trésor	2 800 000	2 776	2 794	
Gouvernement du Canada	3,14 %	2025/04/09	bon du Trésor	2 550 000	2 529	2 542	
Gouvernement du Canada	3,12 %	2025/04/24	bon du Trésor	3 950 000	3 917	3 932	
Gouvernement du Canada	2,92 %	2025/05/07	bon du Trésor	9 350 000	9 282	9 302	
Gouvernement du Canada	2,82 %	2025/05/22	bon du Trésor	2 100 000	2 084	2 087	
Gouvernement des États-Unis	4,28 %	2025/03/06	bon du Trésor, USD	34 000	48	49	
Gouvernement des États-Unis	4,28 %	2025/03/13	bon du Trésor, USD	194 000	275	280	
Gouvernement des États-Unis	4,33 %	2025/03/20	bon du Trésor, USD	72 000	103	103	
Gouvernement des États-Unis	4,29 %	2025/04/03	bon du Trésor, USD	102 000	145	147	
Gouvernement des États-Unis	4,30 %	2025/05/01	bon du Trésor, USD	64 000	91	92	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					21 250	21 328	6,3 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					–	–	
TOTAL DES PLACEMENTS					339 428	340 980	100,0 %
Marge						961	0,3 %
Actifs dérivés						6 689	2,0 %
Passifs dérivés						(12 696)	(3,7) %
Autres actifs, moins les passifs						5 193	1,4 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						341 127	100,0 %

¹⁻¹² Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – options

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Options de vente position vendeur						
Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	2025/03/22	109,25 USD	(1)	(1 000)	–	–
Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	2025/03/22	107,50 USD	(1)	(1 000)	(1)	–
Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	2025/03/22	108,00 USD	(2)	(2 000)	(1)	–
Total des options de vente position vendeur					(2)	–
Options d'achat position vendeur						
Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	2025/03/22	111,75 USD	(1)	(1 000)	(1)	(1)
Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	2025/03/22	111,00 USD	(3)	(3 000)	(1)	(3)
Total des options d'achat position vendeur					(2)	(4)
Total – position vendeur					(4)	(4)
Actifs et passifs dérivés – options					(4)	(4)

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(800 388)	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	mars 2025	(6)	JPY	138,80	(805 801)	(5)
423 255	Obligation du Trésor de la Corée à 3 ans	mars 2025	4	KRW	107,00	422 800	–
2 344 969	Obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans	mars 2025	23	AUD	113,57	2 343 993	(1)
1 618 928	Euro BTP	mars 2025	9	EUR	119,86	1 628 818	10
191 267	Euro-BONO	mars 2025	1	EUR	127,44	187 238	(4)
(198 794)	Euro-BUND	mars 2025	(1)	EUR	132,46	(199 890)	(1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
388 764	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	juin 2025	2	EUR	129,52	388 764	–
(209 720)	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	mars 2025	(1)	EUR	139,74	(194 802)	15
1 311 582	Euro-OAT	mars 2025	7	EUR	124,85	1 308 566	(3)
(3 212 883)	Euro-SCHATZ	juin 2025	(20)	EUR	107,04	(3 213 183)	–
504 740	Obligation d'État position longue	juin 2025	3	GBP	92,45	510 091	5
241 036	Obligation à long terme de la Confédération suisse	mars 2025	1	CHF	150,44	238 190	(3)
321 799	Euro-BTP à court terme	mars 2025	2	EUR	107,21	323 149	1
(2 574 190)	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	juin 2025	(21)	CAD	122,58	(2 620 170)	(47)
1 774 190	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2025	11	USD	111,48	1 818 203	45
692 903	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	juin 2025	4	USD	119,73	718 311	25
(2 083 798)	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	juin 2025	(7)	USD	102,88	(2 096 024)	(12)
3 232 977	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	juin 2025	21	USD	106,41	3 279 330	46
(2 068 073)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2025	(13)	USD	109,96	(2 089 423)	(21)
1 898 564	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					1 948 160	50

Au 28 février 2025, un montant de 742 093 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Banque de Montréal	A-1	2025/03/17	AUD	645 000	CAD	580 545	0,900	0,897	(2)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/17	AUD	95 000	CAD	85 123	0,896	0,897	–
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/17	AUD	50 000	CAD	44 756	0,895	0,897	–
1	Slate Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/17	AUD	35 000	CAD	31 015	0,886	0,897	–
1	Slate Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/17	AUD	30 000	CAD	27 153	0,905	0,897	–
1	Bank of America	A-2	2025/03/04	CAD	950 853	AUD	1 055 000	1,110	1,114	4
1	Bank of America	A-2	2025/03/04	CAD	86 976	AUD	96 000	1,104	1,114	1
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/17	CAD	1 811 331	AUD	2 005 000	1,107	1,114	12
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	BRL	27 000 000	CAD	6 549 265	0,243	0,241	(48)
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	CAD	2 317 082	BRL	9 510 000	4,104	4,153	27
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	CAD	2 202 035	BRL	9 090 000	4,128	4,153	13
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	CAD	2 038 340	BRL	8 400 000	4,121	4,153	16
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	BRL	2 770 000	USD	483 184	0,174	0,170	(19)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	24 815 000	USD	4 026 187	0,162	0,170	270
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/06/06	BRL	14 180 000	USD	2 425 632	0,171	0,166	(95)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	USD	1 274 926	BRL	7 295 000	5,722	5,891	53
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	2 472 753	BRL	14 180 000	5,734	5,891	95
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	980 806	BRL	6 110 000	6,230	5,891	(82)
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	CLP	3 640 000 000	CAD	5 405 405	0,001	0,001	53
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	CAD	2 068 966	CLP	1 380 000 000	667,000	666,809	(1)
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/11	CNY	1 855 000	CAD	363 799	0,196	0,199	6
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/11	CNY	1 540 000	CAD	300 738	0,195	0,199	6
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/11	CNY	1 530 000	CAD	300 538	0,196	0,199	4
2	Slate Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CNY	27 955 000	CAD	5 458 170	0,195	0,199	110
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	17 790 780	CNY	91 675 000	5,153	5,021	(469)
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/03/11	COP	1 470 000 000	CAD	505 676	0,000344	0,000348	6
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/03/11	CAD	1 019 352	COP	3 250 000 000	3 188,300	2 874,819	(111)
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/29	COP	2 810 640 000	USD	664 768	0,000237	0,000239	10
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/04/29	USD	230 872	COP	961 620 000	4 165,160	4 184,314	2
3	Banque de Montréal	A-1	2025/04/29	DKK	385 000	CAD	76 951	0,200	0,201	1
3	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/29	CAD	293 961	DKK	1 460 000	4,967	4,965	–
4	Bank of America	A-2	2025/03/04	EUR	125 000	CAD	185 707	1,486	1,501	2
4	Bank of America	A-2	2025/03/04	EUR	24 000	CAD	35 642	1,485	1,501	–
4	Citibank NA	A-1	2025/03/04	EUR	8 124 000	CAD	12 228 245	1,505	1,501	(36)
4	Citibank NA	A-1	2025/03/04	EUR	3 905 000	CAD	5 798 154	1,485	1,501	62
4	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	EUR	93 000	CAD	138 522	1,489	1,501	1
4	Banque de Montréal	A-1	2025/04/17	EUR	10 370 000	CAD	15 446 426	1,490	1,501	122
4	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/17	EUR	140 000	CAD	210 193	1,501	1,501	–
4	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/05/22	EUR	8 700 000	CAD	12 937 596	1,487	1,502	128
4	Bank of America	A-2	2025/03/04	CAD	149 396	EUR	100 000	0,669	0,666	(1)
4	Citibank NA	A-1	2025/03/04	CAD	18 006 466	EUR	11 979 000	0,665	0,666	29
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/04	CAD	126 464	EUR	84 000	0,664	0,666	–
4	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	CAD	159 823	EUR	108 000	0,676	0,666	(2)
4	Citibank NA	A-1	2025/04/02	CAD	12 230 625	EUR	8 124 000	0,664	0,666	36
4	Banque de Montréal	A-1	2025/04/17	CAD	285 880	EUR	190 000	0,665	0,666	1
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	44 724 885	EUR	30 260 000	0,677	0,666	(703)
4	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	CAD	4 467 536	EUR	3 000 000	0,672	0,666	(38)
5	Bank of America	A-2	2025/03/04	GBP	116 000	CAD	206 551	1,781	1,820	5
5	Citibank NA	A-1	2025/03/04	GBP	570 000	CAD	1 015 791	1,782	1,820	22
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/04	GBP	707 160	CAD	1 287 809	1,821	1,820	(1)
5	Citibank NA	A-1	2025/03/11	GBP	500 000	CAD	883 570	1,767	1,819	26
5	HSBC Bank PLC	A-1	2025/03/11	GBP	400 000	CAD	712 509	1,781	1,819	15
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	GBP	8 850 000	CAD	15 796 356	1,785	1,819	304
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	GBP	370 000	CAD	656 287	1,774	1,819	17
5	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	GBP	440 000	CAD	789 412	1,794	1,819	11
5	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	GBP	370 000	CAD	664 001	1,795	1,819	9

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée		Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale	Valeur nominale	Valeur nominale	Valeur nominale			
5	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	GBP	330 000	CAD	598 732	1,814	1,819	2
5	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	GBP	300 000	CAD	535 443	1,785	1,819	10
5	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/11	GBP	330 000	CAD	593 937	1,800	1,819	6
5	Citibank NA	A-1	2025/03/04	CAD	2 497 542	GBP	1 393 160	0,558	0,549	(38)
5	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	CAD	1 023 120	GBP	580 000	0,567	0,550	(32)
5	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	CAD	645 767	GBP	360 000	0,557	0,550	(9)
5	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	CAD	533 157	GBP	300 000	0,563	0,550	(13)
5	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/11	CAD	46 502 570	GBP	26 080 000	0,561	0,550	(944)
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/02	CAD	1 286 086	GBP	707 160	0,550	0,550	1
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/05/30	CAD	4 815 073	GBP	2 690 000	0,559	0,552	(60)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	HUF	397 700 000	CAD	1 452 414	0,004	0,004	21
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	HUF	255 335 000	CAD	940 696	0,004	0,004	5
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	820 251	HUF	222 955 000	271,813	269,879	(6)
6	Banque de Montréal	A-1	2025/03/03	ILS	380 000	CAD	151 337	0,398	0,401	1
6	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/03	ILS	930 000	CAD	373 820	0,402	0,401	(1)
6	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/03	ILS	65 000	CAD	25 651	0,395	0,401	-
6	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/03	CAD	528 998	ILS	1 375 000	2,599	2,494	(22)
6	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/06/03	CAD	372 807	ILS	930 000	2,495	2,500	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	INR	239 660 000	USD	2 815 965	0,012	0,011	(114)
	Banque de Montréal	A-1	2025/03/12	USD	695 861	INR	60 265 000	86,605	87,552	11
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	USD	120 348	INR	10 280 000	85,419	87,552	4
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/12	USD	1 940 616	INR	169 115 000	87,145	87,552	13
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	JPY	365 735 000	CAD	3 507 260	0,010	0,010	29
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	CAD	11 406 122	JPY	1 189 423 514	104,279	103,422	(95)
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	CAD	218 692	JPY	22 645 000	103,548	103,422	-
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/03/11	MXN	13 000 000	CAD	914 703	0,070	0,070	(1)
	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	MXN	110 500 000	CAD	7 680 700	0,070	0,070	87
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/04/16	MXN	5 590 000	CAD	385 747	0,069	0,070	4
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/16	MXN	20 120 000	CAD	1 369 031	0,068	0,070	35
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	MXN	359 900 000	CAD	24 601 346	0,068	0,069	358
	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/05/22	MXN	6 700 000	CAD	463 193	0,069	0,069	1
	Barclays Bank PLC	A-1	2025/03/11	CAD	21 762 677	MXN	318 800 000	14,649	14,226	(646)
	Citibank NA	A-1	2025/03/11	CAD	493 713	MXN	7 100 000	14,381	14,226	(5)
	Citibank NA	A-1	2025/03/11	CAD	423 913	MXN	6 100 000	14,390	14,226	(5)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/11	CAD	766 140	MXN	11 000 000	14,358	14,226	(7)
	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	CAD	427 297	MXN	6 100 000	14,276	14,226	(1)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/16	CAD	1 161 158	MXN	17 065 000	14,697	14,326	(30)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/16	CAD	1 384 417	MXN	20 120 000	14,533	14,326	(20)
	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/05/22	CAD	8 099 193	MXN	118 100 000	14,582	14,420	(91)
	Bank of America	A-2	2025/03/19	MXN	1 592 000	USD	77 559	0,049	0,049	-
8	Banque de Montréal	A-1	2025/04/15	MYR	1 075 000	USD	242 938	0,226	0,224	(3)
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/15	USD	573 405	MYR	2 570 000	4,482	4,458	(4)
9	Banque de Montréal	A-1	2025/04/29	NOK	380 000	CAD	48 351	0,127	0,128	-
9	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/04/29	CAD	195 843	NOK	1 540 000	7,863	7,805	(1)
	Citibank NA	A-1	2025/03/11	NZD	460 000	CAD	375 768	0,817	0,810	(3)
	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	NZD	720 000	CAD	579 419	0,805	0,810	3
	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	NZD	610 000	CAD	489 628	0,803	0,810	4
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	NZD	70 000	CAD	56 789	0,811	0,809	-
	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/05/22	NZD	3 720 000	CAD	3 016 399	0,811	0,808	(11)
	HSBC Bank PLC	A-1	2025/03/11	CAD	1 471 703	NZD	1 790 000	1,216	1,235	23
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	344 898	NZD	425 000	1,232	1,237	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	PEN	4 945 000	USD	1 328 908	0,269	0,271	19
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/19	USD	434 347	PEN	1 605 000	3,695	3,685	(2)
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/17	PLN	695 000	CAD	247 521	0,356	0,356	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	PLN	4 115 000	CAD	1 455 550	0,354	0,356	11
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	PLN	2 660 000	CAD	947 631	0,356	0,356	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	CAD	823 088	PLN	2 315 000	2,813	2,807	(2)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/17	CAD	820 163	PLN	2 390 000	2,914	2,807	(31)
10	Banque de Montréal	A-1	2025/04/29	SEK	235 000	CAD	31 215	0,133	0,134	-
10	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/29	CAD	205 922	SEK	1 570 000	7,624	7,435	(5)
11	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/24	SGD	240 000	CAD	253 928	1,058	1,071	3
11	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/24	CAD	613 503	SGD	580 000	0,945	0,934	(7)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/20	TRY	96 305 000	CAD	3 569 827	0,037	0,039	191
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/20	CAD	1 180 862	TRY	31 030 000	26,277	25,610	(31)
12	Banque de Montréal	A-1	2025/03/03	USD	590 000	CAD	841 888	1,427	1,447	12
12	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	USD	43 865 000	CAD	62 102 269	1,416	1,447	1 359
12	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	USD	370 000	CAD	524 813	1,418	1,447	11
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	USD	245 000	CAD	348 564	1,423	1,447	6
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/03	USD	33 682 600	CAD	48 344 636	1,435	1,447	386
12	Bank of America	A-2	2025/03/04	USD	10 129 222	CAD	14 606 549	1,442	1,447	48
12	Bank of America	A-2	2025/03/04	USD	180 000	CAD	256 891	1,427	1,447	4
12	Citibank NA	A-1	2025/03/04	USD	191 000	CAD	273 952	1,434	1,447	2
12	Citibank NA	A-1	2025/03/04	USD	108 000	CAD	153 332	1,420	1,447	3
12	Citibank NA	A-1	2025/03/04	USD	20 000	CAD	28 652	1,433	1,447	-
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	USD	7 611 000	CAD	10 779 545	1,416	1,447	232
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	USD	194 000	CAD	277 019	1,428	1,447	4
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	USD	150 000	CAD	216 109	1,441	1,447	1
12	Citibank NA	A-1	2025/03/11	USD	180 000	CAD	255 983	1,422	1,446	4
12	HSBC Bank PLC	A-1	2025/03/11	USD	58 600 000	CAD	83 308 807	1,422	1,446	1 444

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
12	HSBC Bank PLC	A-1	2025/03/11	USD	9 300 000	CAD	13 133 658	1,412	1,446	317
12	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	USD	530 000	CAD	757 645	1,430	1,446	9
12	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	USD	420 000	CAD	603 225	1,436	1,446	4
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	USD	1 410 000	CAD	2 026 872	1,437	1,446	12
12	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/11	USD	1 240 000	CAD	1 771 923	1,429	1,446	21
12	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/11	USD	720 000	CAD	1 032 634	1,434	1,446	9
12	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	USD	3 225 600	CAD	4 643 993	1,440	1,443	12
12	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/24	USD	1 335 000	CAD	1 912 947	1,433	1,443	14
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	USD	575 000	CAD	832 287	1,447	1,443	(2)
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	USD	450 000	CAD	636 227	1,414	1,443	13
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/24	USD	15 000	CAD	21 499	1,433	1,443	-
12	Banque de Montréal	A-1	2025/03/03	CAD	36 856 595	USD	26 015 000	0,706	0,691	(781)
12	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	74 514 903	USD	51 762 600	0,695	0,691	(373)
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	623 507	USD	440 000	0,706	0,691	(13)
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/03	CAD	764 948	USD	535 000	0,699	0,691	(9)
12	Bank of America	A-2	2025/03/04	CAD	327 394	USD	229 000	0,699	0,691	(4)
12	Bank of America	A-2	2025/03/04	CAD	272 421	USD	191 000	0,701	0,691	(4)
12	Bank of America	A-2	2025/03/04	CAD	75 315	USD	53 000	0,704	0,691	(1)
12	Bank of America	A-2	2025/03/04	CAD	57 450	USD	40 000	0,696	0,691	-
12	Citibank NA	A-1	2025/03/04	CAD	312 151	USD	218 000	0,698	0,691	(3)
12	Citibank NA	A-1	2025/03/04	CAD	276 586	USD	193 000	0,698	0,691	(3)
12	Citibank NA	A-1	2025/03/04	CAD	114 286	USD	79 000	0,691	0,691	-
12	Citibank NA	A-1	2025/03/04	CAD	11 086 217	USD	7 705 453	0,695	0,691	(62)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/04	CAD	121 868	USD	83 000	0,681	0,691	2
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	CAD	21 449 095	USD	14 904 233	0,695	0,691	(114)
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	CAD	220 055	USD	150 000	0,682	0,691	3
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	CAD	142 082	USD	98 000	0,690	0,691	-
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/04	CAD	141 863	USD	100 000	0,705	0,691	(3)
12	Barclays Bank PLC	A-1	2025/03/11	CAD	183 838 370	USD	131 430 000	0,715	0,691	(6 248)
12	Morgan Stanley, New York	A-2	2025/03/11	CAD	8 722 493	USD	6 000 000	0,688	0,691	45
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	CAD	25 079 698	USD	17 710 000	0,706	0,691	(534)
12	Standard Chartered Bank	A-1	2025/03/11	CAD	1 147 265	USD	800 000	0,697	0,691	(10)
12	UBS AG, Stamford	A-1	2025/03/11	CAD	1 602 545	USD	1 110 000	0,693	0,691	(3)
12	Bank of America	A-2	2025/04/02	CAD	14 587 894	USD	10 129 222	0,694	0,692	(47)
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/03	CAD	48 279 190	USD	33 682 600	0,698	0,692	(385)
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/03	CAD	658 071	USD	460 000	0,699	0,692	(6)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	2 736 671	USD	1 935 000	0,707	0,693	(56)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	57 880 000	CAD	4 432 396	0,077	0,077	43
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	ZAR	12 910 000	CAD	995 906	0,077	0,077	2
12	HSBC Bank PLC	A-1	2025/05/22	ZAR	51 300 000	CAD	3 932 618	0,077	0,077	(7)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/06/03	ZAR	33 045 000	CAD	2 547 429	0,077	0,076	(22)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	2 577 613	ZAR	33 045 000	12,820	12,932	22
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	1 349 225	ZAR	18 005 000	13,345	12,932	(43)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	1 313 715	ZAR	17 095 000	13,013	12,932	(8)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	208 564	ZAR	2 645 000	12,682	12,932	4
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/05/22	CAD	1 297 039	ZAR	17 000 000	13,107	13,067	(4)

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme

(6 222)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Actifs et passifs dérivés – swaps (notes 2j et 11)

Types de swaps	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Swaps sur défaillance – chambre de compensation centrale						
Reçoit tous les trimestres (dès le 2022/09/20) un taux fixe de 1,00 % du notionnel. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de Volkswagen International Finance NV SNR SE ICE.			1	200 000	2028/06/20	2
Reçoit tous les trimestres (dès le 2020/09/21) un taux fixe de 5,00 % du notionnel. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de General Motors Co. SNR S* ICE.			1	200 000	2028/06/20	38
Total des swaps sur défaillance – chambre de compensation centrale						40
Swaps de taux d'intérêt – chambre de compensation centrale						
Paye tous les ans (dès le 2025/06/24) un taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis et reçoit tous les ans (dès le 2025/06/24) un taux fixe de 3,50 %.			1	1 000 000	2054/06/20	81
Paye tous les ans (dès le 2025/09/18) un taux variable basé sur le taux d'intérêt de référence SONIA et reçoit tous les ans (dès le 2025/09/18) un taux fixe de 4,00 %.			1	600 000	2029/09/18	-
Paye tous les semestres (dès le 2025/09/19) un taux variable basé sur le taux Euribor 6 Month ACT/360 et reçoit tous les ans (dès le 2026/03/19) un taux fixe de 2,25 %.			1	400 000	2055/03/19	(2)
Total des swaps de taux d'intérêt – chambre de compensation centrale						79
Swaps de taux d'intérêt – de gré à gré						

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Types de swaps	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/05/26) un taux variable basé sur le taux de référence interbancaire nominal à un jour IBR de la Colombie et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/05/26) un taux fixe de 8,92 %.	Goldman Sachs	A-1	1	7 323 200 000	2035/02/26	19
Paye tous les trimestres (dès le 2025/05/26) un taux variable basé sur l'indice SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/05/26) un taux fixe de 8,84 %.	Goldman Sachs	A-1	1	16 300 000	2035/02/24	1
Paye tous les trimestres (dès le 2025/05/27) un taux variable basé sur l'indice NZD Bank Bill 3 Month et reçoit tous les semestres (dès le 2025/08/27) un taux fixe de 4,18 %.	Goldman Sachs	A-1	1	1 500 000	2035/02/27	12
Paye tous les semestres (dès le 2025/08/26) un taux variable basé sur l'indice Camara Promedio Interbank Overnight du Chili et reçoit tous les semestres (dès le 2025/08/26) un taux fixe de 5,52 %.	Goldman Sachs	A-1	1	1 687 800 000	2035/02/26	18
Total des swaps de taux d'intérêt – de gré à gré						50
Actifs et passifs dérivés – swaps						169

Au 28 février 2025, un montant de 88 578 \$ était déposé à titre de marge des swaps.

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des swaps détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers de dollars)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 28 février 2025 et 31 août 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation Espèces reçues en garantie	
Au 28 février 2025					
Actifs dérivés de gré à gré	6 421	–	6 421	(3 014)	3 407
Passifs dérivés de gré à gré	(12 593)	–	(12 593)	3 014	(9 579)
Total	(6 172)	–	(6 172)	–	(6 172)
Au 31 août 2024					
Actifs dérivés de gré à gré	10 767	–	10 767	(3 155)	7 612
Passifs dérivés de gré à gré	(4 602)	–	(4 602)	3 155	(1 447)
Total	6 165	–	6 165	–	6 165

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Au 28 février 2025 et 31 août 2024, le Mandat ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé d'obligations mondiales CIBC (le *Mandat*) cherche à produire un niveau élevé de revenu et de croissance du capital en investissant dans des obligations et d'autres titres à revenu fixe de partout dans le monde. Les obligations doivent avoir reçu une note de crédit d'au moins BBB de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Le Mandat emploie une approche à stratégies multiples d'achat de titres à revenu fixe mondiaux axée sur les données fondamentales, l'évaluation et les tendances du marché pour déterminer la valeur pour l'ensemble des pays, des secteurs et des devises. Le Mandat peut employer différentes stratégies d'achat d'obligations, de débetures, de billets et d'autres titres de créance libellés en devises étrangères, de gouvernements et de sociétés canadiennes, d'émetteurs étrangers et d'organisations supranationales.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 28 février 2025 et 31 août 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 28 février 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	3,3
Obligations internationales	
Dollar australien	0,5
Livre sterling	7,2
Renminbi chinois	3,2
Peso colombien	2,7
Couronne danoise	0,1
Euro	12,1
Shekel israélien	0,1
Yen japonais	3,5
Ringgit malais	0,1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Au 31 août 2024 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Peso mexicain	3,7
Dollar néo-zélandais	0,5
Zloty polonais	0,2
Dollar de Singapour	0,1
Couronne suédoise	0,1
Dollar américain	54,6
Placements à court terme	4,7
Actifs (passifs) dérivés	1,2
Autres actifs, moins les passifs	2,1
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	28 février 2025	31 août 2024
AAA	46,7	49,2
AA	26,7	19,2
A	13,2	11,4
BBB	13,3	16,9
Inférieur à BBB	0,1	—
Total	100,0	96,7

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 28 février 2025 et 31 août 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 28 février 2025

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
MXN	18 028	5,3
EUR	8 910	2,6
ZAR	5 151	1,5
JPY	3 564	1,0
CLP	3 408	1,0
BRL	3 399	1,0
NZD	3 023	0,9
TRY	2 549	0,7
PLN	1 606	0,5
HUF	1 594	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2024

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
JPY	13 535	2,4
AUD	13 454	2,4
BRL	9 907	1,8
COP	8 714	1,6
EUR	7 808	1,4
TRY	7 637	1,4
KRW	7 576	1,4
MXN	5 621	1,0
CLP	5 409	1,0
ZAR	4 716	0,8
INR	4 040	0,7

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	557	905

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	28 février 2025	31 août 2024
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Moins de 1 an	25 455	23 044
1 an à 3 ans	77 814	93 436
3 ans à 5 ans	27 457	41 920
Plus de 5 ans	189 055	356 110
Total	319 781	514 510

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	6 089	11 691

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	28 février 2025	31 août 2024
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	3 771	6 149

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 28 février 2025 et 31 août 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 28 février 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	319 652	–	319 652
Placements à court terme	–	21 328	–	21 328
Actifs dérivés	147	6 542	–	6 689
Total des actifs financiers	147	347 522	–	347 669
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(101)	(12 595)	–	(12 696)
Total des passifs financiers	(101)	(12 595)	–	(12 696)
Total des actifs et des passifs financiers	46	334 927	–	334 973

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	514 303	–	514 303
Placements à court terme	–	26 534	–	26 534
Actifs dérivés	120	10 863	–	10 983
Total des actifs financiers	120	551 700	–	551 820
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(72)	(4 636)	–	(4 708)
Total des passifs financiers	(72)	(4 636)	–	(4 708)
Total des actifs et des passifs financiers	48	547 064	–	547 112

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Mandat ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres, et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

Catégories	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé de revenu d'actions CIBC	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓					
Catégorie Plus-H T4		✓					
Catégorie Plus-H T6		✓					
Catégorie C	✓		✓			✓	✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓					
Catégorie Plus-FH T4		✓					
Catégorie Plus-FH T6		✓					
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓					
Catégorie Plus-NH T4		✓					
Catégorie Plus-NH T6		✓					
Catégorie I	✓		✓			✓	✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓					
Catégorie S		✓					
Catégorie SM	✓		✓			✓	✓
Catégorie SMH		✓					

Catégories	Mandat privé d'actions américaines CIBC	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Mandat privé d'actions internationales CIBC	Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Mandat privé d'actifs réels CIBC
Catégorie Plus	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S						✓
Catégorie SM	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (collectivement, la *catégorie Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 28 février 2025. Les états de la situation financière sont présentés aux 28 février 2025 et 31 août 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 28 février 2025 ou 29 février 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 16 avril 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Notes des états financiers (non audité)

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 28 février 2025, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Mandats est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Notes des états financiers (non audité)

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présentés dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration fixes.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois
ARS	Peso argentin	IDR	Rupiah indonésienne
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Real brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KES	Shilling kényan
CLP	Peso chilien	KRW	Won sud-coréen
CNY	Renminbi chinois	MXN	Peso mexicain
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malais
CZK	Couronne tchèque	NOK	Couronne norvégienne
DKK	Couronne danoise	NZD	Dollar néo-zélandais
EUR	Euro	PHP	Peso philippin
GBP	Livre sterling	PLN	Zloty polonais
HKD	Dollar de Hong Kong	RON	Leu roumain

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
RUB	Rouble russe	TRY	Nouvelle livre turque
SEK	Couronne suédoise	TWD	Dollar de Taïwan
SGD	Dollar de Singapour	USD	Dollar américain
THB	Baht thaïlandais	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

q) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 28 février 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Mandats évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Mandats.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

Notes des états financiers (non audité)

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieures aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Notes des états financiers (non audité)

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) des Mandats. Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Mandats et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Mandat.

Les montants en dollars versés par les Mandats (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com